

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-64

L'an deux mil vingt-quatre

Le quatre novembre

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, M ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, LAURENT, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms REYNAUD, CREPEL, GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : Ms CURT et PETITJEAN

Secrétaire de séance : Mme FREBAULT

Date de Convocation : 29 octobre 2024

OBJET : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2025

Madame Christèle MAYOUSSIER, Adjointe au Maire, informe l'Assemblée que la commission « Finances, Subventions, Achats » s'est réunie le 31 octobre 2024 pour réexaminer les tarifs communaux et présente les propositions pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les tarifs à dater du 1^{er} janvier 2025 comme suit :

➤ Droits de place :

- Véhicule restauration :
 - 20 € par stationnement
 - 200 € par trimestre pour 1 stationnement hebdomadaire
- Véhicule vente occasionnelle autorisée :
 - 100 € par stationnement pour un véhicule supérieur ou égal à 8 m
 - 60 € par stationnement pour un véhicule inférieur à 8 m

Chaque demande sera soumise à autorisation, compte tenu de l'espace disponible, et une convention sera signée.

➤ Cimetière :

- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement de terrain :
 - Pour 15 ans : 200 €
 - Pour 30 ans : 500 €

- Nouvelle concession et renouvellement pour un emplacement en columbarium :
 - o Pour 15 ans : **300 €**
 - o Pour 30 ans : **650 €**
- Panneaux publicitaires :
 - Grand format : **350 €**
 - Petit format : **250 €**
- Mise à disposition d'équipements pour une pratique sportive :
 - Du 1^{er} novembre au 31 mars : **17 €** par heure d'utilisation
 - Du 1^{er} avril au 31 octobre : **15 €** par heure d'utilisation
- Aide aux familles inscrites dans une structure déclarée et agréée jeunesse et sports autre que l'accueil « Graine de Malice » :
 - Par jour et par enfant, dans la limite de 14 jours annuels : **5 €**
- Salles communales: voir tableau ci-après :

TARIFS 2025	Servas			Extérieur
	Associations	Habitants	Entreprises	Ass / Hab / Ent
SALLE POLYVALENTE sans cuisine				
1 jour (semaine)	30 €	85 €	90 €	180 €
2 jours (week-end)	50 €	170 €	180 €	360 €
Jour supplémentaire	GRATUIT	50 €	60 €	120 €
SALLE POLYVALENTE avec cuisine				
1 jour (semaine)	80 €	135 €	175 €	350 €
2 jours (week-end)	100 €	270 €	350 €	700 €
Jour supplémentaire	GRATUIT	100 €	150 €	200 €
Chauffage du 1-Nov au 31-Mars >> pour un jour	45 €	45 €	45 €	45 €
Vaisselle		0,70 €/personne	0,70 €/personne	1,00 €/personne
Sono	GRATUIT	30 €	30 €	110 €
Vidéoprojecteur	GRATUIT	30 €	30 €	50 €
Caution matériel salle polyvalente	800 €	800 €	800 €	800 €
SALLE H. BAILLET avec cuisine et vaisselle				
1 jour (semaine - uniquement vacances scolaires ou jour férié)	GRATUIT	70 €	100 €	Pas de location
2 jours (week-end)	GRATUIT	100 €	200 €	Pas de location
SALLE H. BAILLET sans cuisine ni vaisselle				
1 jour (semaine)	GRATUIT	Pas de location	50 €	Pas de location
Vidéoprojecteur	GRATUIT	30 €	30 €	Pas de location
Caution matériel salle Baillet + Accueil salle sportive	500 €	500 €	500 €	500 €
Défaut de ménage (toutes les salles)	50 € par heure de ménage effectuée pour remettre la salle en état.			
ACCUEIL SALLE SPORTIVE (uniquement vacances scolaires)				
1 jour	GRATUIT	70 €	Pas de location	Pas de location
2 jours (week-end)	GRATUIT	100 €	Pas de location	Pas de location
Une assurance est obligatoire pour chaque location de salle.				
Pour chaque salle, la casse sera facturée.				
Les tarifs non prévus ci-dessus seront fixés par le conseil municipal.				
Les associations bénéficieront d'une gratuité de la salle polyvalente par an.				
Le personnel communal bénéficiera d'une gratuité de la salle H. Baillet				

Les tarifs de l'accueil de la salle sportive sont fixés en prévision d'une éventuelle mise en location de cet espace dont la date n'est pas encore définie.

➤ Facturation vaisselle et matériels manquants ou endommagés : voir tableau ci-après :

Vaisselle	Tarifs 2025
Assiette 19cm (petite)	3,50 €
Assiette 23cm (moyenne)	4,00 €
Assiette 27cm	4,00 €
Assiette 29cm (grande)	4,00 €
Barquette blanche plastique	1,00 €
Bouilloire	60,00 €
Bouteille verre	2,00 €
Cafetière 15 tasses	85,00 €
Cafetière 50 tasses	100,00 €
Cafetière 100 tasses	150,00 €
Ciseau	5,50 €
Coupe à champagne	1,50 €
Coupe pain	50,00 €
Coupelle	1,00 €
Couteau	1,00 €
Couteau pain	25,00 €
Couteau plat (grand)	20,00 €
Cuillère à café	0,50 €
Cuillère à servir	4,00 €
Cuillère a soupe	1,00 €
Décapsuleur	3,00 €
Ecumoire	15,50 €
Fourchette	1,00 €
Louche	15,50 €
Ouvre boite	3,00 €
Panière a pain inox	5,50 €
Panière a pain plastique	5,50 €
Planche à couper le pain	2,00 €
Plat long inox	15,50 €
Plat rectangle inox	15,50 €
Plat rond inox	15,50 €
Plat maintien au chaud (plastique/cl	15,00 €
Plat ovale inox	15,50 €
Plat ovale	15,50 €
Plateau	14,50 €
Pot a eau inox	15,50 €
Pot a eau verre	2,00 €
Saladier	5,00 €
Tasse (grande)	2,00 €
Tasse (petite)	1,50 €
Tire-bouchon	4,50 €
Verre ballon 14cl	1,50 €
Verre ballon 19cl	1,50 €
Verre ballon 25cl	1,50 €
Verre simple	1,50 €
Mange-debout	80,00 €
Grille d'exposition	60,00 €
Pour tout autre matériel endommagé	Remplacement au prix du matériel neuf

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN



